

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 63 (1959)

Rubrik: Notices nécrologiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTICES NÉCROLOGIQUES

LE GÉNÉRAL HENRI GUISAN

1874 - 1960

Membre d'honneur de la Société jurassienne d'émulation

Le jeudi 7 avril, vers minuit, le général Henri Guisan décédait dans sa 86^e année. Le 8 avril à l'audition du matin, les ondes radiophoniques répandaient la triste nouvelle bientôt confirmée par toute la presse. Les drapeaux furent mis en berne et la pensée de chacun se porta vers « Verte-Rive », sur les bords du lac Léman, où dormait de son dernier sommeil le grand soldat. Le deuil n'était pas uniquement celui d'une épouse et d'une famille éplorées, d'un cercle d'intimes ou d'amis, il était celui du peuple tout entier, celui de la nation.

Le mardi 12 avril, d'émouvantes obsèques étaient faites à l'ancien commandant en chef de l'armée. Les autorités fédérales, celles de tous les cantons, l'armée représentée par des détachements de troupes et par ses drapeaux accompagnèrent la dépouille mortelle en la cathédrale de Lausanne, où se déroula une cérémonie émouvante et solennelle.

Des dizaines de milliers de citoyens et de citoyennes étaient accourus de toutes les régions de la Suisse pour rendre un dernier et pieux hommage à celui auquel le pays avait confié ses destinées dans les moments les plus critiques de son histoire. Très nombreux furent les soldats de tous âges et de tous grades qui tinrent à venir adresser un dernier salut à celui qui fut leur chef.

Sur tout le territoire de la Confédération, les cloches des églises et des chapelles accompagnèrent de leurs sonneries lointaines le convoi funèbre, dernière adresse de profonde reconnaissance au général.

Nous ne craignons pas d'être accusé de chauvinisme, d'exagération déplacée en affirmant que la mort du général Henri Guisan fut particulièrement ressentie dans le Jura. N'a-t-il pas franchi les premiers échelons de la hiérarchie militaire parmi les troupes jurassiennes ? Ils sont encore nombreux, les « vétérans » de la première guerre qui servirent sous ses ordres, tant au Bat. fus. 24 qu'au Rgt. inf. 9.

La vie du général fut si complète, son œuvre si vaste qu'il serait téméraire d'essayer de les résumer en quelques lignes. L'évocation de l'homme, du soldat, du chef, de son activité débordante et bienfaisante dépasse singulièrement le cadre de cet article.



C'est à lui, pour une large part que nous devons d'avoir été épargnés des fléaux de la guerre, de n'avoir pas subi les vexations de l'occupation, la somme des malheurs qui se sont abattus sur tant de petits pays au cours des années 1939-1945.

Dans les moments les plus critiques de cette période, il a affirmé notre volonté inébranlable de ne céder ni à la menace — qui souvent a plané sur le pays — ni à la force. Il a toujours su rallier l'armée et le peuple à ses actes de foi.

La manière dont il a rempli la lourde tâche qui lui avait été confiée a fait de lui le citoyen le plus populaire de notre histoire nationale contemporaine. Il fut suivi, estimé et aimé de tous, sans distinction de classes, de langues, de confessions et d'opinions politiques.

Son portrait, qu'on rencontre jusque dans les foyers les plus modestes et vers lequel tant de regards se sont tournés au cours des années de guerre, n'est pas une « simple image » ; il a été un symbole : celui de la volonté inébranlable d'un peuple résolu à défendre coûte que coûte et contre quiconque le patrimoine national, l'indépendance et la liberté, seules raisons d'être de la nation.

La *carrière militaire* du général est l'illustration même des possibilités qui peuvent être offertes et réalisées dans notre armée de milice.

Incorporé dans la cavalerie, il manifesta le désir d'être transféré dans l'artillerie, pour des raisons professionnelles (études d'agronomie).

Dans son livret de service, la profession mentionnée est « agriculteur » — paysan, comme il aimait à le dire avec fierté.

Détails intéressants à signaler : la première incorporation est suivie de la signature « Wille », le futur général ; la seconde « Herzog », ancien général... Guisan devint leur successeur !

Ses états de service sont jalonnés par les dates, grades et incorporations qui suivent :

- 1894 Lieutenant d'artillerie.
- 1904 Capitaine, cdt. la bttr. 4
1908 Cap. EMG., E. M. 2^e division.
- 1909 Major.
1913 - 1915 : Infanterie : *Cdt. Bat. fus. 24*
- 1916 Lieut.-colonel ; E. M. de l'Armée.
1917-1921 : Off. EMG. E. M. 2^e division et
Cdt. a. i. Rgt. inf. 9.
- 1922 Colonel et cdt. Br. inf. 5 (Rgt. 9 et 10).
- 1927 Colonel divisionnaire : cdt. 2^e division.
1931 : cdt. 1^{re} division.
- 1932 Colonel cdt. de corps : Cdt. 2^e C. A.
- 1933 Cdt. 1^{er} C. A.

Au cours de cette riche carrière, le colonel cdt. de corps Guisan a fonctionné comme instructeur extraordinaire dans de nombreux cours et écoles d'officiers. Il a servi sous les ordres des grands chefs de notre armée Audéoud, von Sprecher, de Loys, Wildbolz, Biberstein, Sonderegger et Roost, pour ne citer que les noms de ceux dont il aimait particulièrement à rappeler le souvenir et les compétences.

Le commandant en chef de l'Armée

Le 30 août 1939, dans une atmosphère d'attente, lourde d'inquiétude, l'Assemblée fédérale nomme le colonel cdt. de corps Henri Guisan *général*, lui confie le commandement de l'armée et les destinées du pays.

Le 2 septembre, le général s'adresse pour la première fois à ses troupes par un ordre du jour que nous nous permettons de reproduire :

Officiers, sous-officiers et soldats,

L'Assemblée fédérale m'a appelé au commandement suprême de l'Armée. J'ai conscience de mes lourdes responsabilités, mais je les assume avec confiance et fierté, connaissant l'esprit qui vous anime. Je sais qu'en ces heures graves chacun est prêt à faire son devoir au poste qui lui sera confié.

Le service actif fut constamment le reflet de l'esprit de cet ordre.

Pour mettre en évidence l'activité particulièrement intense que déploya le commandant en chef de l'armée dans tous les domaines de la vie du pays, il conviendrait de relater le rythme des événements de guerre durant cette période de mobilisation et les influences qu'ils exercèrent sur les décisions du général quant à la défense militaire du pays ou dans les domaines économique et spirituel de la Suisse tout entière.

Le général a su donner à l'armée, en temps opportun, des ordres clairs et des instructions précises. Tantôt il s'agissait de renforcer nos frontières, tantôt il fallait envisager des regroupements au cœur même du pays (Réduit national). En chef psychologue, le général Guisan n'a jamais laissé les troupes dans l'ignorance du « pourquoi » de ses décisions. Il a su établir, aux moments les plus critiques, le lien moral indispensable entre chef et exécutants et, par eux, avec le peuple.

L'instruction fut un de ses soucis constants. Adversaire de tout formalisme, il extirpa des rangs de l'armée, des écoles et des cours les mœurs militaires et les méthodes contraires à l'esprit et aux traditions d'une armée de milice. Dans ce domaine, il se montra absolument intransigeant.

Un des grands mérites du général fut incontestablement de maintenir toujours en éveil l'intérêt de la troupe. Le soldat n'a jamais connu l'atmosphère déprimante de la « drôle de guerre ». Chaque relève le mettait en présence d'armes et d'engins nouveaux ; il ne cessait d'apprendre, de se perfectionner dans tous les domaines. Si l'armée n'a traversé aucune crise d'impatience ou de découragement, c'est parce que le commandant en chef sut y maintenir un état d'esprit fondé sur la confiance réciproque, donner aux troupes cette cohésion si nécessaire et si appréciable.

Par ses ordres d'armée, ses ordres du jour, dont beaucoup peuvent être considérés comme des « messages à la nation », le général Guisan a su, dans les moments les plus critiques, ranimer la confiance, exalter chez tous une volonté inébranlable de résistance.

Certains de ses ordres du jour eurent un écho retentissant et salutaire dans tout le pays, voire au-delà. Ils sont entrés dans l'histoire :

Tout Suisse ne peut concevoir qu'avec horreur une occupation étrangère. Pour chacun de nous sans exception : agriculteur, ouvrier, intellectuel, elle bouleverserait les conditions d'existence. Chaque soldat sait, du reste, pourquoi il a pris les armes. Il doit avoir toujours plus nettement conscience de la mission d'honneur qui lui est confiée : la garde de notre patrimoine national.

Opposons donc à la propagande défaitiste l'esprit dont étaient animés les montagnards d'Uri, Schwyz et Unterwald, le 1er août 1291, seuls, livrés à eux-mêmes, mais avec leur confiance en eux et en Dieu.

Ainsi seulement le pays sera vraiment fort et l'armée vraiment prête. La consigne est simple : TENIR.

(Extrait de l'ordre du 3 juin 1940).

Alors que les armées du III^e Reich avaient submergé l'Europe, qu'elles bordaient nos frontières, ivres de leur succès, parées de leur arrogance et que d'aucuns se mettaient à douter de la valeur et de l'utilité d'une résistance à une attaque qui pouvait être déclenchée à tout instant, le général convoqua les officiers supérieurs de toute l'armée sur la prairie historique, berceau de nos libertés, de notre indépendance et renouvela avec eux le serment du Grütli :

Nous sommes à un tournant de notre histoire. Il s'agit de l'existence même de la Suisse. Ici, soldats de 1940, nous nous inspirons des leçons et de l'expérience du passé pour envisager résolument le présent et l'avenir du pays, pour entendre l'appel mystérieux qui monte de cette prairie.

N'écoutez pas ceux qui sont mal renseignés, ou mal intentionnés, ceux qui, par ignorance ou par intérêt, vous incitent à douter. Croyez non seulement à notre bon droit, mais à notre force et, si chacun le veut, à l'efficacité de notre résistance.

* * *

Le 20 juin 1945, l'Assemblée fédérale relevait le général Guisan de sa fonction de commandant en chef de l'armée et lui exprimait au nom du pays tout entier son indéfectible reconnaissance.

Le 19 août de la même année, lors d'une manifestation solennelle et spectaculaire, la « cérémonie des drapeaux », le général remettait l'armée aux mains des pouvoirs civils.

Le lendemain, la presse et la radio diffusaient le dernier ordre du jour du général :

Officiers, sous-officiers et soldats,

Au dernier jour du service actif, je prends congé de vous ; fier d'avoir été votre chef, confiant en vous, je rentre dans le rang et reste fraternellement votre général.

Le général Guisan a assumé la lourde responsabilité de sa mission jusque dans ses conséquences extrêmes. L'indépendance du pays a reposé sur ses épaules dans les moments les plus dangereux de notre histoire.

Il a su, non seulement assurer la défense stratégique du territoire, parfaire l'instruction des troupes, mais encore entretenir la résistance morale des soldats et du peuple tout entier.

Il a été intransigeant, exigeant, mais toujours humain ; il a su maintenir le contact personnel avec la troupe et la population civile. Sa présence réconfortait, ranimait l'ardeur de chacun. Dans l'ensemble du pays, il jouissait d'une confiance illimitée.

Soldat suisse !

Avec tes camarades, avec tes chefs et ton général, remercie Dieu d'avoir épargné notre pays, car c'est à Lui d'abord que nous devons ce destin miraculeux. Soldat, tu comprendras, je le sais, mon souci pour l'avenir et l'espoir que je place en toi. C'est pourquoi, confiant, je puis te dire aujourd'hui ma satisfaction et ma fierté. Tu es resté ferme à ton poste, fidèle à ton serment. Tu as bien mérité du pays.

S'il est un soldat qui a mérité, bien mérité du pays, c'est le général Henri Guisan.

Que sa mémoire nous serve toujours d'exemple et nous dicte, en tant que soldats et citoyens, notre ligne de conduite.

Col. cdt. de Corps M. Corbat.

ALFRED STAUFFER

ancien Conseiller d'Etat

1867 — 1959

Alfred Stauffer, issu d'une famille de braves agriculteurs, est né le 22 avril 1867 à Corgémont. Il a été élevé suivant des principes rigoureux de travail, d'honnêteté et de loyauté, auxquels il s'est conformé dans tous les actes de son existence.

Après avoir suivi les cours de l'Ecole d'agriculture de La Rütli, il est retourné au foyer paternel et il est entré dans la lutte pour la vie. Son esprit vif, son goût prononcé pour toutes les choses de la nature l'ont poussé vers l'étude des problèmes agricoles et spécialement de l'élevage chevalin. Les milieux compétents en cette matière l'ont considéré comme un des experts les plus capables de notre pays. Aussi peut-on lire avec intérêt les nombreux rapports qu'il a rédigés en qualité de président de la commission cantonale d'élevage du cheval. Au Marché-Concours de Saignelégier, il était dans son élément : il examinait, observait, critiquait, donnait son avis, prodiguait des conseils et régnait en maître incontesté. Agriculteur très avisé, très clairvoyant, il a été un des fondateurs de la première Société jurassienne d'agriculture. De 1908 à 1918, appelé comme maître externe, il a été chargé de cours à l'Ecole d'agriculture de Porrentruy. Pendant la période de mobilisation de la première guerre mondiale, il a fonctionné comme expert pour l'estimation des dommages causés aux cultures et il n'est guère de coins de la terre jurassienne qu'il n'ait parcourus. Il connaissait tous les habitants, tous leurs besoins, toutes leurs ressources ; partout il jouissait de l'estime et de la considération de ses concitoyens. Les paysans jurassiens doivent lui être reconnaissants de tout ce qu'il a fait pour notre économie rurale.

Un homme de cette envergure et de cette valeur ne pouvait pas rester à l'écart de la politique ; il ne lui a pas échappé, elle l'a accaparé. Avec un esprit clair, constamment en éveil, un jugement sain et pondéré, il a dirigé pendant plusieurs années les destinées de la commune de Corgémont, dont il est devenu plus tard bourgeois d'honneur. Les électeurs du district de Courtelary lui ont aussi confié pendant dix-huit ans le mandat de député au Grand-Conseil bernois, où il a joué un rôle de premier plan, notamment comme membre de la Commission d'économie publique. Sa longue et féconde activité l'avait bien préparé pour répondre, en 1918, à

l'appel des radicaux jurassiens en vue de remplacer Albert Locher comme conseiller d'Etat. Depuis cette époque jusqu'au moment de prendre sa retraite, il a été constamment sur la brèche. Durant vingt ans, pendant de graves périodes de crises économiques et politiques, il a partagé avec ses collègues du gouvernement les tracasseries et les peines de l'exercice du pouvoir exécutif du canton de Berne. A deux reprises, en 1920/21, puis en 1934/35, il a présidé le gouvernement. Il a dirigé avec maîtrise et autorité la police bernoise ; il a contribué à former un corps de gendarmerie discipliné et à la hauteur de sa tâche. Il s'est occupé avec une extrême conscience des affaires de son ressort, tout en vouant une attention particulière aux questions agricoles, au développement des écoles d'agriculture et à la protection des agriculteurs dans la gêne. Ses vues larges et son souci de l'intérêt général lui ont aussi fait comprendre que l'on ne pourrait progresser et prospérer dans le Jura que si l'ouvrier des champs et celui des fabriques ou des ateliers marchaient la main dans la main, et si protestants et catholiques faisaient preuve d'une grande tolérance.

Son regard ombrageux, sa voix résonnante et sa grosse moustache à la gauloise lui donnaient un air sévère, un ton et une allure de chef d'escadron. Il avait parfois une manière un peu rude d'entamer ou de mettre fin à une discussion, mais on le trouvait cependant toujours du côté de la justice et du bon sens. Homme modeste et sans ambition, il avait du tact et de la mesure. Dans ses conversations familières, on pouvait déceler sa parfaite loyauté, la fermeté de son caractère, la sensibilité de son cœur et la noblesse de ses sentiments.

Alfred Stauffer s'est retiré sans bruit du gouvernement, en 1938, après avoir rempli consciencieusement son devoir envers sa patrie. Il aspirait à une heureuse et paisible retraite. Hélas ! le sort ne l'a pas voulu ; terrassé par la maladie en 1951, il a eu une bien longue agonie. Le 12 janvier 1959, la mort est enfin venue le délivrer de ses tourments et le faire passer dans la grande armée.

Le Jura tout entier peut être fier de ce vaillant citoyen, qui a mis ses forces, son intelligence, son expérience et ses vertus civiques au service de son pays. Son nom restera gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont bien connu.

Henri Mouttet.

